



Statistiques



ACADEMIE
DE STRASBOURG

Liberté
Égalité
Fraternité

Un personnel académique très majoritairement féminin mais avec des disparités selon les catégories

Le MENESR⁽¹⁾ a obtenu les deux labels "égalité professionnelle entre les femmes et les hommes" et "diversité" délivré par l'Association Française de Normalisation (AFNOR) :

- Le label DIVERSITE garantit le caractère non discriminant des processus de ressources humaines, prévient les discriminations et promeut la diversité dans les recrutements comme dans toutes les étapes ou actes de gestion de la carrière.
- Le label EGALITE invite quant à lui à développer un environnement de travail plus propice à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, notamment en matière d'information, de lutte contre le harcèlement, d'accompagnement de la parentalité, de limitation des effets sur les carrières, des temps partiels ou congés parentaux.

L'académie de Strasbourg a intégré le périmètre « pilote » aux côtés des académies de Rennes et de Versailles dans le cadre d'un pilotage du projet par la Direction Générale des Ressources Humaines (DGRH) du ministère. Par ses actions, l'académie promeut la lutte contre toute forme de discrimination et de violence sexiste et sexuelle dans le cadre professionnel et a pour objectif de mettre en place des actions et outils pour progresser dans l'égalité et la diversité au sein des services et des établissements de l'académie. Ce processus de labellisation dans lequel l'académie de Strasbourg est engagée depuis 2018 est un levier pour la professionnalisation de ces mesures visant à prendre davantage en compte les politiques d'égalité professionnelle femmes/hommes et de diversité dans la gestion des ressources humaines. Il contribue à la pré-

vention de toute pratique génératrice d'inégalités de traitement afin que tous aient des conditions similaires de réussite professionnelle.

Cette labellisation marque la reconnaissance de l'engagement de l'académie de Strasbourg en faveur des politiques d'égalité entre les femmes et les hommes et de prévention de l'ensemble des discriminations en faveur des personnels constituant une étape importante sur le chemin des actions qui continueront d'être initiées.

L'académie de Strasbourg a construit son propre plan d'action à partir du plan national d'action 2021-2023 pour l'égalité professionnelle. Le bilan de ce plan d'action a été présenté à la fin de l'année 2023 aux représentants des personnels. Le prochain plan d'action 2025-2027 permettra de poursuivre et d'approfondir les actions mises en place pour l'égalité et l'inclusion de tous les personnels.

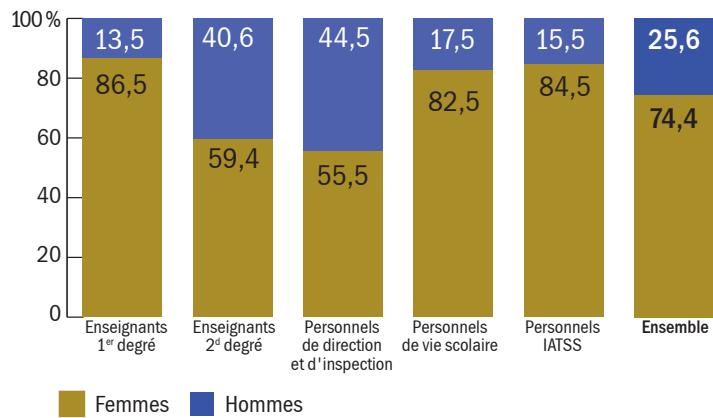
Dans l'académie de Strasbourg, plus de 7 personnels sur 10 sont des femmes. De fortes disparités existent selon les catégories. Le personnel enseignant est fortement féminisé : les enseignantes représentent 86,2 % des effectifs des enseignants du premier degré tandis que dans le second degré, seuls 59,5 % des enseignants sont des femmes. Parmi les personnels non enseignants, ce sont les personnels IATSS qui sont fortement féminisés (83,8 %) ainsi que les personnels de vie scolaire (80,6 %). Les corps des personnels de direction et d'inspection sont ceux où la parité est la plus respectée : un personnel sur deux est une femme, respectivement 55,6 % et 57,0 %. ■

⁽¹⁾ Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche



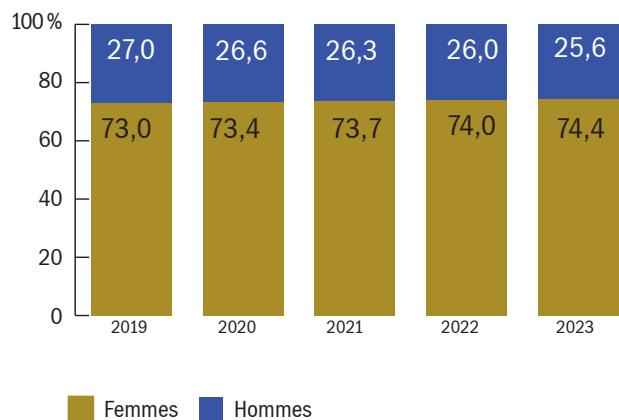
Un personnel académique largement féminin

Graphique 1 Répartition du personnel académique selon la catégorie et le sexe (en %)



Lecture : En novembre 2023, les 29 327 personnels de l'académie comptent 74,4 % de femmes

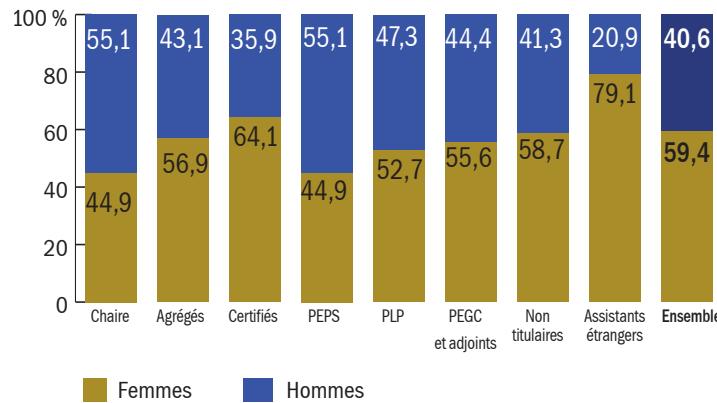
Graphique 2 Évolution de la part des effectifs du personnel féminin (en %)



Lecture : Plus de sept agents sur dix en activité dans l'académie de Strasbourg sont des femmes, cette part a augmenté de 1,4 point entre 2019 et 2023

Près de six enseignants du second degré sur dix sont des femmes

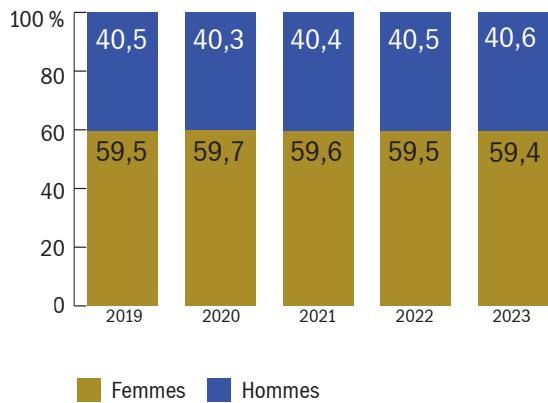
Graphique 3 Répartition des enseignants du 2^d degré de l'académie par sexe (en %)



■ Femmes ■ Hommes

Lecture : en novembre 2023, 64,1% des professeurs certifiés sont des femmes

Graphique 4 Évolution de la part des enseignantes du 2^d degré de l'académie (en %)

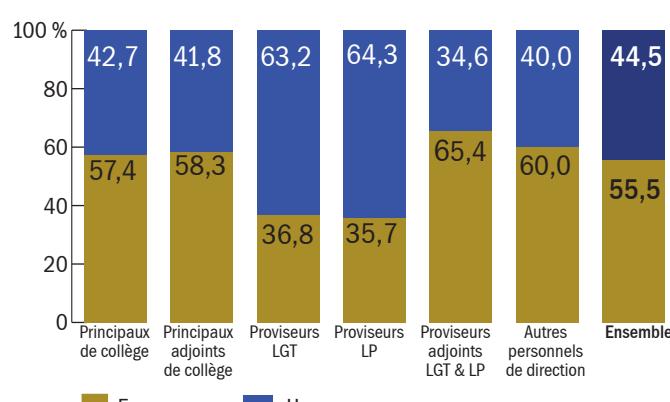


■ Femmes ■ Hommes

Lecture : En novembre 2023, 59,4 % des enseignants du second degré sont de sexe féminin, cette proportion est plutôt stable depuis 2019 (-0,1 point)

Une proportion de femmes en hausse dans les professions d'encadrement

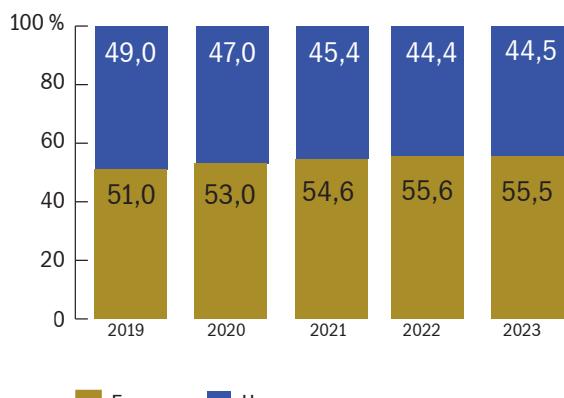
Graphique 5 Répartition des personnels de direction par sexe (en %)



■ Femmes ■ Hommes

Lecture : En novembre 2023, 55,5 % des personnels de direction sont des femmes.

Graphique 6 Évolution de la part des personnels de direction de sexe féminin de l'académie (en %)

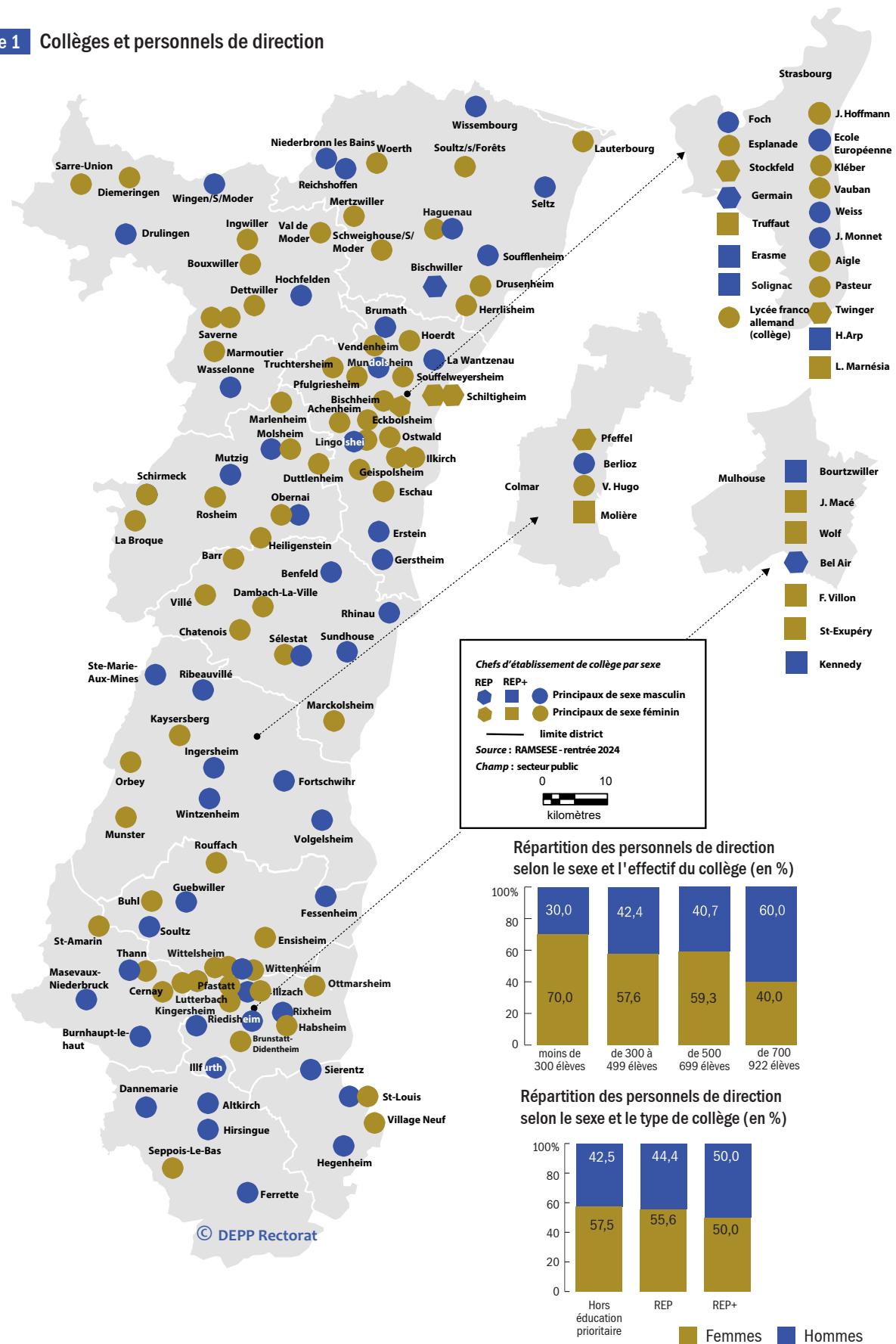


■ Femmes ■ Hommes

Lecture : Une proportion légèrement plus élevée de femmes pour les personnels de direction dans l'académie de Strasbourg. La part des femmes a augmenté de 4,5 points entre 2019 et 2023.

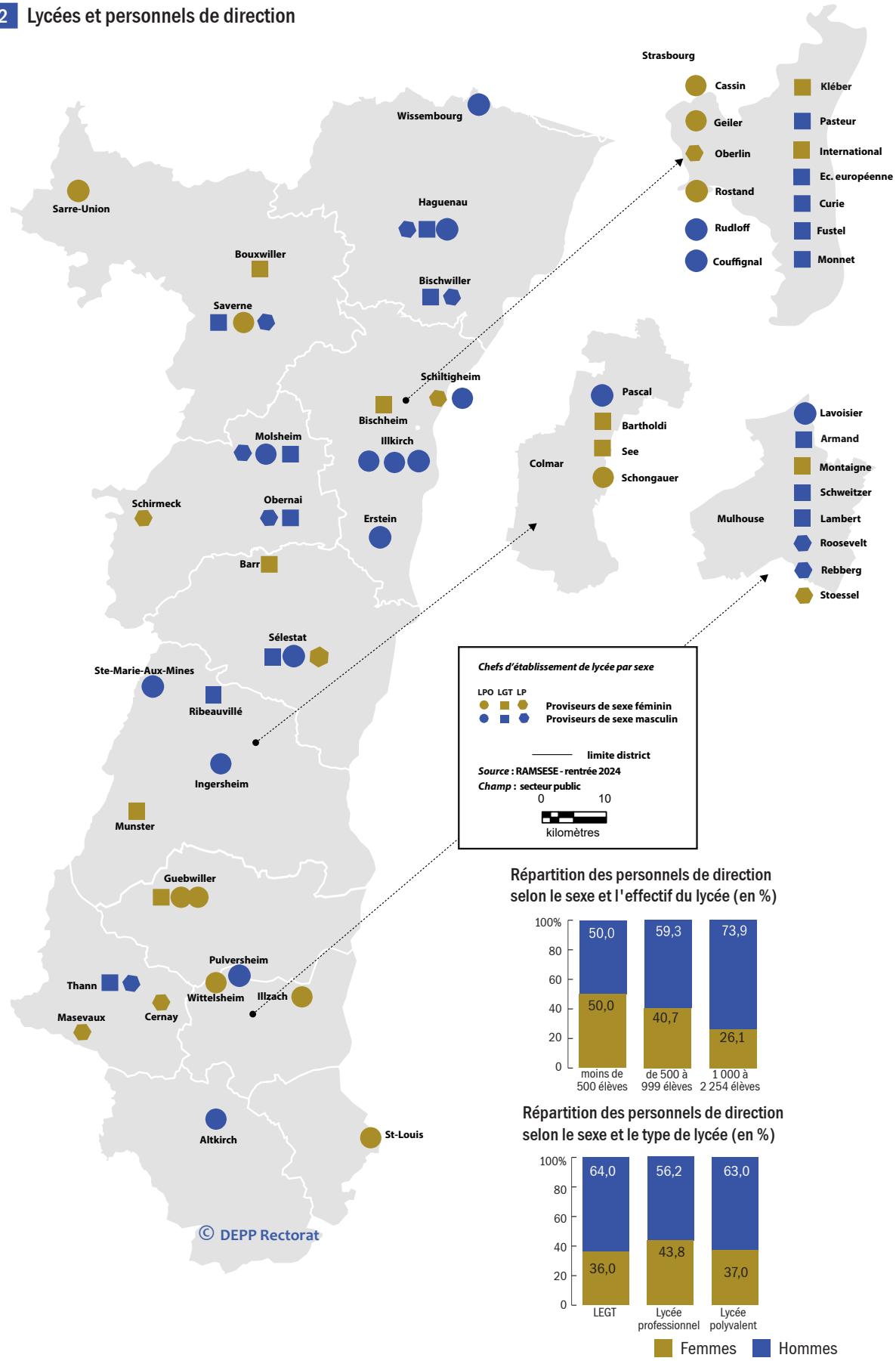
Plus de femmes que d'hommes à la direction des collèges

Carte 1 Collèges et personnels de direction



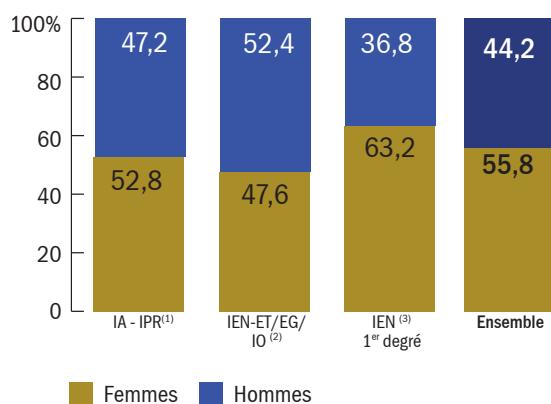
La direction des lycées moins féminisée que celle des collèges

Carte 2 Lycées et personnels de direction



La féminisation gagne les corps d'inspection

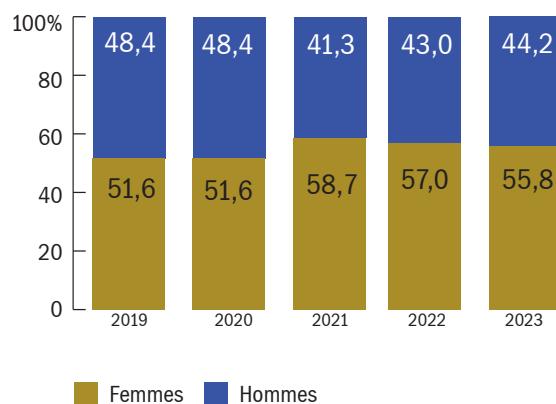
Graphique 7 Répartition des personnels d'inspection par sexe (en %)



■ Femmes ■ Hommes

Lecture : en novembre 2023, près de 6 personnes d'inspection sur 10 sont des femmes.

Graphique 8 Évolution de la part des personnels d'inspection de sexe féminin de l'académie (en %)

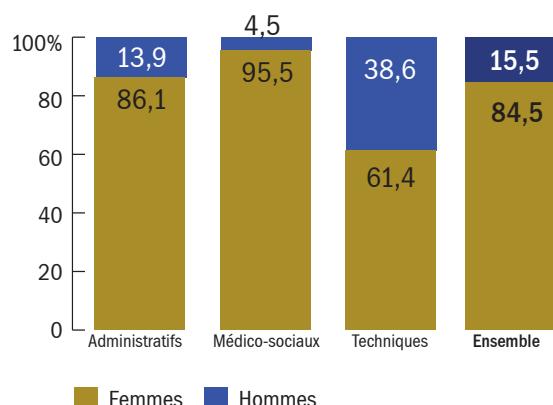


■ Femmes ■ Hommes

Lecture : La part du personnel d'inspection féminin dans l'académie de Strasbourg a augmenté de 4,2 points entre 2019 et 2023.

Les personnels ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé (IATSS) : un corps de métier très féminisé

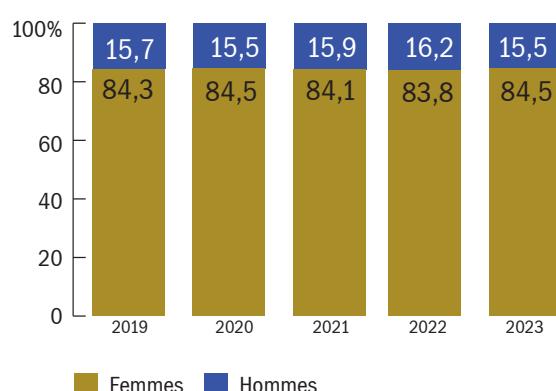
Graphique 9 Répartition des personnels IATSS par sexe (en %)



■ Femmes ■ Hommes

Lecture : en novembre 2023, sur les 1 992 personnels IATSS de l'académie, 84,5 % sont des femmes. Ce taux atteint 95,5 % pour la filière médico-sociale.

Graphique 10 Évolution de la part des personnels IATSS de sexe féminin dans l'académie (en %)



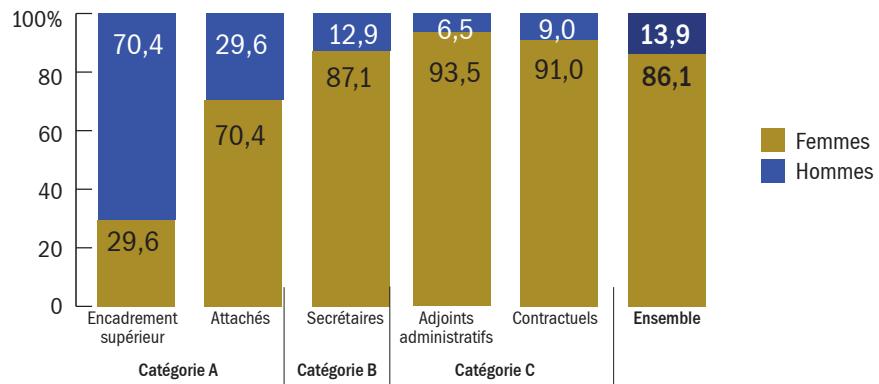
■ Femmes ■ Hommes

Lecture : Plus de huit agents IATSS sur dix dans l'académie de Strasbourg sont des femmes, cette part est quasi stable depuis 2019.

⁽¹⁾IA-IPR : inspecteurs d'académie - inspecteurs pédagogiques régionaux
⁽²⁾IEN-ET : inspecteurs de l'éducation nationale en charge de l'enseignement technique
 IEN-EG : inspecteurs de l'éducation nationale en charge de l'enseignement général
 IEN-IO : inspecteurs de l'éducation nationale en charge de l'information et de l'orientation
⁽³⁾IEN : inspecteurs de l'éducation nationale

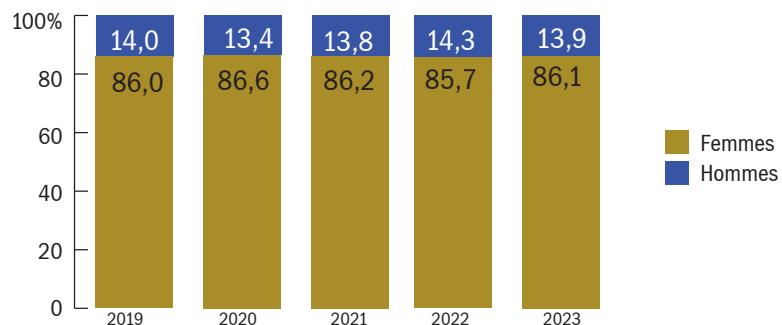
La part des femmes diminue lorsque le niveau hiérarchique augmente

Graphique 11 Répartition du personnel de la filière administrative par sexe (en %)



Lecture : En novembre 2023, 93,5 % des adjoints sont des femmes, contre 29,6 % des cadres supérieurs

Graphique 12 Évolution de la part des personnels de la filière administrative de sexe féminin dans l'académie (en %)



Lecture : La filière administrative est constituée majoritairement de femmes, leur part atteint 86,1 en 2023



Le code de l'éducation rappelle que la transmission de la valeur d'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes, se fait dès l'école primaire. Cette politique publique est une condition nécessaire pour que, progressivement, les stéréotypes s'estompent et que d'autres modèles de comportement se construisent sans discrimination sexiste ni violence. Elle a pour finalité la constitution d'une culture de l'égalité et du respect mutuel

La circulaire du 10 mars 2022 crée le label Egalité filles-garçons, outil privilégié pour donner une meilleure lisibilité interne et externe, ainsi qu'une plus grande cohérence aux actions engagées ou projetées dans l'établissement.

Il repose sur quatre objectifs :

- la création d'une culture du respect,
- la lutte contre toutes les formes de violences sexistes et sexuelles,
- la lutte contre les stéréotypes de genre et l'accès pour toutes et tous à une orientation moins genrée,
- une réflexion sur la politique de l'établissement et les pratiques pédagogiques.

S'inscrire dans cette démarche de labellisation c'est inscrire dans le marbre l'égalité entre les filles et les garçons comme objectif prioritaire de l'éducation.

➤ Source

Bilan social 2023-2024 de l'académie de Strasbourg
Cartes et graphiques page 4 et 5 : rentrée 2024

➤ Champ

Les effectifs correspondent à ceux des personnels du secteur public de l'académie en position d'activité, affectés au 30 novembre 2023 et rémunérés par les services académiques. Ils ne sont comptés qu'une seule fois sur leur affectation principale. Les personnels gérés dans l'enseignement supérieur ne sont pas pris en compte.